

Strasbourg, le 24 novembre 2025

Protéger la ressource et les populations : l'enjeu de la renaturation des cours d'eau sur le territoire

L'Eurométropole de Strasbourg, compétente en matière de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques, est engagée dans la protection des populations et entreprises face au risque inondation. En parallèle, la collectivité se mobilise pour agir en faveur de la protection de la ressource en eau dans un contexte de transition écologique nécessaire pour les territoires.

En ce sens, la collectivité a lancé de nombreux projets de restauration écologique de cours d'eau à l'échelle de l'Eurométropole pour permettre la réduction de la vulnérabilité du territoire aux inondations et aux coulées d'eaux boueuses.

1/ La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à l'échelle du territoire eurométropolitain

1. Les enjeux de protection des populations et des milieux

L'Eurométropole de Strasbourg est située à la confluence de nombreux cours d'eau l'inscrivant dans un réseau hydrographique dense. Elle assure depuis 2018 la GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Cette compétence comprend : la gestion de l'aménagement des bassins versants, la défense contre les inondations ainsi que la protection et la restauration des cours d'eau et des zones humides.

L'Eurométropole de Strasbourg agit également au-delà de la GEMAPI notamment sur deux axes. Le premier comprend l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. À ce titre, l'Eurométropole assure, avec le soutien des services de l'État, le pilotage de la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) "Bruche Ill Mossig Rhin" qui regroupe de nombreux acteurs impliqués dans la prévention des inondations.

Le second, la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement, ainsi que la lutte contre l'érosion des sols, afin de mettre en œuvre des mesures de prévention des coulées d'eaux boueuses.

Un réseau hydrographique dense :

- 500 km de cours d'eau,
- Le Rhin, à l'Est, frontière avec l'Allemagne,
- Des cours d'eau affluents de l'Ill : Souffel, Bruche, Ehn, Andlau, Scheer, Rhin Tortu

Contact Presse :

Leclerc Clémence – clemence.leclerc@strasbourg.eu – 06 70 65 59 58
strasbourg.eu/espace-presse



Des missions d'intérêt écologique :

- Les affluents de l'Ill sont des habitats favorables pour la reproduction de poissons dont le saumon et la truite fario,
- Des zones humides et des cours d'eau en bon état sont riches en biodiversité. Ils contribuent également à atténuer les effets du changement climatique (préservation ressource en eau, gestion des crues...).

Une vulnérabilité aux inondations :

- 14 000 habitations,
- 4 500 entreprises,
- 1 700 km de réseaux (transport, électricité, humides, télécommunication),
- 25 km d'ouvrages de protection des crues.

En complément, l'Eurométropole de Strasbourg assure l'aménagement des cours d'eau en vue de leur redonner un fonctionnement naturel permettant de développer la biodiversité tout en limitant le risque inondation, en concertation avec les maires des communes.

2. Les projets menés en ce sens

Depuis 2020, quatre projets en cours d'eau ont été réalisés à des fins de protection de la population contre les inondations dans des secteurs sensibles et dans une volonté d'amélioration de l'état écologique de ces derniers :

- La création d'une zone d'expansion des crues de 6 ha à Vendenheim (1,3 km de cours d'eau restauré et 30 000 m³ de stockage potentiel) ainsi que la restauration du cours d'eau dans la commune pour un montant de 1,5 M€ HT ;
- La restauration de la continuité écologique du Muehlbach de Koenigshoffen à Strasbourg consistant en l'arasement de trois anciens seuils et en l'aménagement d'une passe à poissons pour un montant de 260 000 € HT ;
- La restauration écologique du Muehlbach d'Eckwersheim au droit du Grand Contournement Ouest de Strasbourg sur un linéaire de 279 ml pour un montant de 125 000 € HT ;
- La restauration écologique du Bannscheigraben à Geispolsheim sur un linéaire de 590 ml pour un montant de 90 000 € HT.

En parallèle, dans la lignée du premier contrat échu avec un bilan positif, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg aux côtés de l'État à travers l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, ont récemment signé le second Contrat de Territoire « Eau et Climat » (CTEC) pour la période 2025-2027. Ainsi, de nouveaux projets concernant des travaux de restauration des cours d'eau, des milieux aquatiques et des opérations de prévention des inondations sont prévus, pour un montant de 3,7 M€.

Contact Presse :

Leclerc Clémence – clemence.leclerc@strasbourg.eu – 06 70 65 59 58
strasbourg.eu/espace-presse



3. Le lancement de travaux à l'Ouest du territoire eurométropolitain, sur un secteur prioritaire face au risque d'inondation

La commune d'Achenheim est régulièrement touchée par des inondations. En effet, ce cours d'eau, qui traverse également les communes d'Osthoffen et de Breuschwickersheim reçoit les eaux de plusieurs affluents ainsi que plusieurs surverses de réseaux d'assainissement en cas de pluie, avant de rejoindre le Canal de la Bruche.

L'Eurométropole de Strasbourg a ainsi engagé en 2021 une première étude globale à l'échelle du bassin versant. Celle-ci a préconisé la création de trois zones d'expansion des crues du Muehlbach à l'amont des trois communes traversées, afin de permettre au Muehlbach de sortir de son lit en période de crue et ainsi diminuer l'intensité des inondations sur le bassin versant, plus particulièrement sur la commune d'Achenheim située en aval qui est particulièrement exposée.

Cette étude de maîtrise d'œuvre a permis de définir les aménagements par secteurs :

Secteur 1 Osthoffen

Le projet prévoit le reméandrage du cours d'eau qui passera d'un linéaire de 500 ml à un linéaire de 688 mètres linéaires. La forme des méandres et la morphologie du lit permettront un meilleur écoulement lors des étiages, et la zone de « liberté » délimité par les méandres, dans un cours d'eau de très faible pente, sera intégralement inondée lors des crues.

Le cours d'eau actuel sera déconnecté du nouveau lit sur les zones reméandrées et conservé comme annexe hydraulique, support de la vie amphibie notamment. Aussi, une ripisylve adaptée au milieu sera plantée le long du cours d'eau.

La section de l'ouvrage hydraulique en aval de la zone 1 sera également réduite, passant d'un ouvrage maçonné à une buse de section 800 mm, avec enrochement bétonné en entrée d'ouvrage et conservation du fil d'eau.

Le montant des travaux sur ce secteur est estimé à 250 000 € H.T, avec une durée de travaux de 2 mois courant 2026.

Secteur 2 Breuschwickersheim- Ernolsheim Bruche

Ce projet prévoit le reméandrage du cours d'eau qui passera d'un linéaire de 430 ml à un linéaire de 500 ml. Comme pour le secteur 1, la forme des méandres et la morphologie du lit permettront une meilleure lame d'eau lors des étiages, et la zone de « liberté » délimité par les méandres, dans un cours d'eau de très faible pente, sera intégralement inondée lors des crues.

De même, le cours d'eau actuel sera déconnecté du nouveau lit sur les zones reméandrage et conservé comme annexe hydraulique, support de la vie amphibie notamment. Enfin, une ripisylve adaptée au milieu sera également plantée le long du cours d'eau.

Le chemin agricole en aval de l'aménagement sera rehaussé de 40 centimètres pour éviter l'inondation des hangars agricoles situés à proximité.

Contact Presse :

Leclerc Clémence – clemence.leclerc@strasbourg.eu – 06 70 65 59 58
strasbourg.eu/espace-presse



Le montant des travaux pour ce secteur est estimé à 250 000 € H.T, pour une durée de chantier de 2 mois à partir de novembre 2025.

FOCUS : Secteur 3 Achenheim

L'objectif de ces travaux est de protéger la commune d'Achenheim jusqu'à une crue d'occurrence trentennale (une chance sur 30 d'arriver chaque année), mais aussi de restaurer le cours d'eau en le reméandrant et en reconnectant son lit avec ses berges afin d'améliorer l'état écologique global du cours d'eau.

À ce titre, certains travaux engagés modifieront le tracé actuel du cours d'eau pour profiter d'une morphologie plus sinueuse, avec des berges en pentes douces, une diversité des habitats naturels améliorée ainsi qu'une concentration des écoulements permettant une réduction de l'envasement.

Éléments clés des travaux sur le secteur d'Achenheim :

- Actions réalisées lors des travaux : rehausse du chemin agricole sur 0,65 m, abaissement en rive gauche sur environ 0,5 m, réduction de l'ouvrage Ø1000 mm à l'aval de la zone par un ouvrage Ø500 mm ou équivalent ;
- Plantation d'une ripisylve le long du cours d'eau ;
- Durée : 3 mois de travaux à partir de novembre 2025 ;
- Budget : 250 000€ HT.

L'ensemble du projet relatif au Muehlbach est co-financé par :

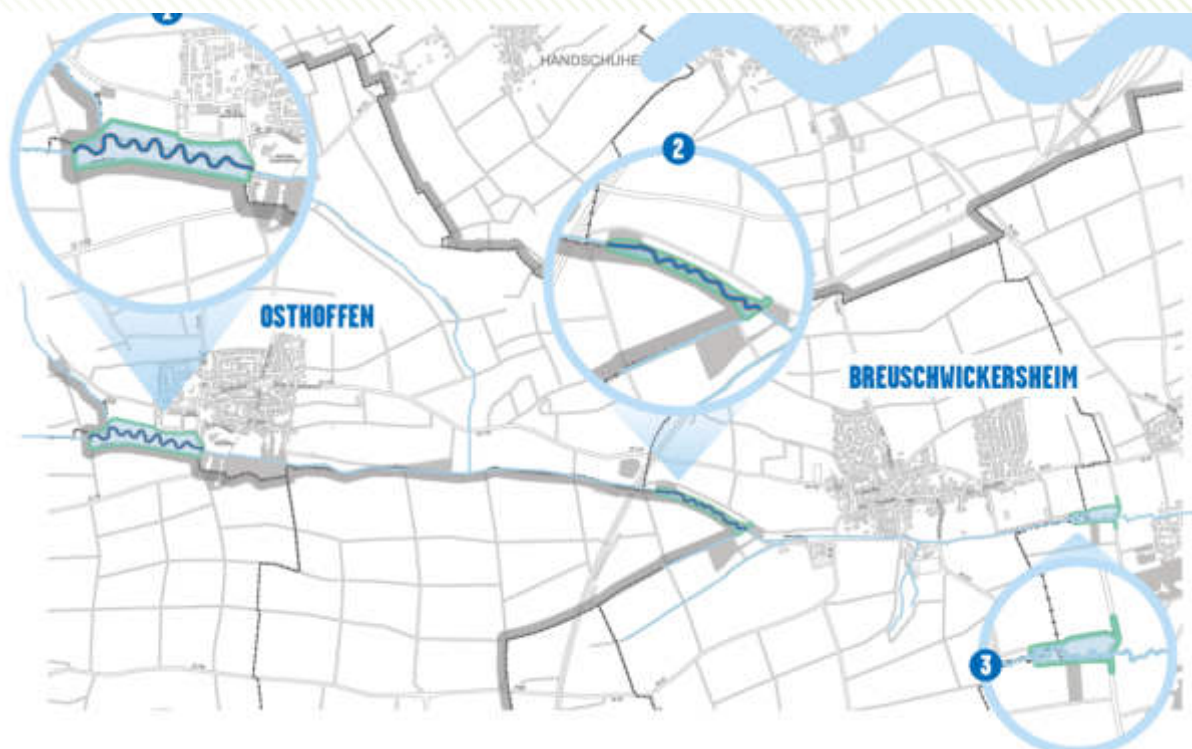
- l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- la Région Grand Est
- l'État via le fond de de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)

Par ailleurs, les travaux se font en partenariat avec la Chambre d'Agriculture Alsace qui soutient la collectivité dans ses relations avec le monde agricole.

Contact Presse :

Leclerc Clémence – clemence.leclerc@strasbourg.eu – 06 70 65 59 58
strasbourg.eu/espace-presse





Légende :

 zone d'expansion de crue

 cours d'eau reméandré

2/ La Stratégie de réduction de la vulnérabilité des populations opérationnelle avec la mise en place d'un dispositif pour les particuliers : ALABRI

Délibérée depuis octobre 2023, la Stratégie de réduction de la vulnérabilité vis-à-vis du risque inondation fonde sa légitimité dans la nécessité de protéger les personnes et les biens face aux trois aléas expertisés sur le territoire de l'Eurométropole : débordement de cours d'eau, coulées d'eaux boueuses et remontées de nappe.

1. Présentation du dispositif ALABRI

En complément de ces actions de prévention des inondations par la gestion des milieux aquatiques, il nous faut aussi sensibiliser les particuliers exposés au risque inondation.

C'est tout le sens du dispositif ALABRI lancé en octobre 2024. Pour rappel, ce dispositif propose un diagnostic gratuit de vulnérabilité aux inondations pour les habitants de l'Eurométropole de Strasbourg.

Contact Presse :

Leclerc Clémence – clemence.leclerc@strasbourg.eu – 06 70 65 59 58
strasbourg.eu/espace-presse



Il concerne les maisons individuelles ainsi que les petits collectifs et permet aux habitants de recevoir la visite à domicile d'un expert dans le domaine qui préconisera des travaux adaptés et personnalisés.

L'accompagnement de l'Eurométropole de Strasbourg couvre également le suivi auprès des particuliers qui le souhaitent, dans l'élaboration des demandes de subvention qui peuvent aller jusqu'à 80% pour les travaux d'adaptabilité du bâti vis-à-vis du risque inondation.

Grâce à un co-financement à hauteur de 50% par l'État, 30 % par l'Eurométropole de Strasbourg et 20 % par la Région Grand Est, les habitants des zones à risques sur le territoire eurométropolitain peuvent bénéficier d'un diagnostic et d'un accompagnement entièrement gratuits pour la réalisation des travaux.

Résultats du dispositif ALABRI depuis son lancement en octobre 2024 :

Avancement	Novembre 2025
Demandes d'inscriptions	208
Visites réalisées	100
Diagnostic rendu	87
Accompagnement aux travaux	55
Dossier de demandes d'aides déposés	4

Afin de favoriser la mise en œuvre des travaux préconisés, le dispositif ALABRI propose aux bénéficiaires un accompagnement gratuit, permettant d'assurer la bonne obtention des subventions, mais aussi d'assister les bénéficiaires non habitués aux démarches avec des artisans. Plus de 50% des bénéficiaires sollicitent l'accompagnement pour la mise en œuvre des travaux préconisés.

2. Accompagner les entreprises face au risque inondation

L'Eurométropole de Strasbourg complète ce dispositif ALABRI dédié aux particuliers, par un partenariat avec la CCI Alsace Eurométropole qui sera délibéré lors du conseil du 19 décembre 2025 :

- Le constat : 4 500 entreprises sont exposées au risque inondation sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg,
- Ce partenariat prévoit le développement d'un parcours « prévention inondation » sur le territoire eurométropolitain comprenant :
 - Des ateliers de sensibilisation, la diffusion de fiches action, et le déploiement du site internet « risque-inondation.fr »,
 - Une cartographie sur leur exposition au risque inondation,
 - Un autodiagnostic pour identifier leur vulnérabilité,
 - La possibilité, pour les entreprises de moins de 20 salariées, de faire réaliser un diagnostic par un conseiller de la CCI Alsace Eurométropole et un accompagnement pour la mise en œuvre des mesures préconisées dans le diagnostic.

